

## Courrier du Président du SYMTOMA aux administrés

La gestion des OM (ordures ménagères) dans notre région SUD CEVENNES est un sujet brûlant et difficile à appréhender pour l'ensemble de la population.

Vos élus (les délégués de chaque communauté de communes) ont en charge la collecte et le transport des déchets de quatre communautés de communes : le Pays Viganais, Causses-Aigoual-Cévennes Terres Solidaires, le Piémont Cévenol et les Cévennes Gangeoises et Suménoises. Ces communautés sont réunies en un syndicat nommé SYMTOMA (SYndicat Mixte de Traitement des Ordures et Assimilés) qui gère au final le recyclage, le transport et le traitement de nos déchets.

Cela représente 75 communes, un peu moins de 47 000 habitants sur un territoire de plus de 1 500 km<sup>2</sup>.

Si, jusqu'à fin 2019, vos représentants ont négocié des contrats avantageux pour le traitement de nos OM ou du moins d'un coût raisonnable, il en est tout autrement pour les années à venir. Aujourd'hui, nous subissons les effets de l'offre et de la demande, totalement déséquilibrés.

Il faut savoir que les centres d'enfouissement ou les UVE (Unités de Valorisation Énergétique) qui traitent nos déchets résiduels sont de moins en moins nombreux à avoir l'agrément. Les tarifs des dernières installations du territoire sont donc en constante augmentation, entraînant un surcoût préoccupant pour les collectivités partout en France.

En OCCITANIE, les opérateurs annoncent le doublement du tarif « traitement » pour les prochaines années. A cette augmentation s'ajoutent celles des taxes : la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) et la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). De plus, la collecte des OM sur notre vaste territoire engendre des montants de fonctionnement pour vos communautés plus lourds qu'en ville et ce malgré la mutualisation.

Même si aujourd'hui, vous réalisez des efforts conséquents en matière de tri et nous vous en remercions, nous devons revoir, encore une fois, de façon efficace et très rapidement, la gestion de nos bacs gris (déchets résiduels) et de nos bacs jaunes (matériaux recyclables). Trop de papiers ou d'emballages recyclables se retrouvent encore dans les bacs gris, aujourd'hui. Autre exemple : un tiers de notre poubelle grise est constitué de matières organiques. Cela représente 30 kg de nourriture par personne, jetés chaque année en France (source ADEME) alors que cette matière est biodégradable et donc valorisable localement.

Nous avons besoin de modifier notre comportement.

Nous devons même aller plus loin, malgré les nombreuses améliorations déjà apportées ces dernières années :

- la mise en place du tri au sein des déchèteries (ces dernières ont été modernisées et sécurisées) ;
- le broyage délocalisé des végétaux, transformés ainsi en ressource verte pour le jardin ;
- l'utilisation des composteurs individuels, qui est un franc succès ;
- la réutilisation d'objets usuels par les recycleries et les ressourceries ;
- et bien d'autres solutions... mises en œuvre par vos élus, qui au fil du temps se sont avérées judicieuses.

La réglementation française prévoit l'obligation de proposer pour quasiment chaque foyer (95%) une solution pérenne pour trier les déchets alimentaires, à l'horizon 2023. C'est demain !

Cela nécessite encore plus de composteurs, individuels, partagés et collectifs. De même, il est nécessaire de réfléchir à la gestion des déchets alimentaires des cantines, des restaurants, des EHPAD et des centres hospitaliers, en amont du bac gris, pour baisser leur poids...

Ces obligations vont dans le bon sens, même si elles peuvent paraître contraignantes. Mais c'est le seul moyen pour contenir ou diminuer les tonnages des déchets et donc leurs coûts.

De même, la fiscalité incitative est une piste d'optimisation.

Pour ce mandat, cela résume la mission de vos élus qui seront à vos côtés pour relever ce défi.

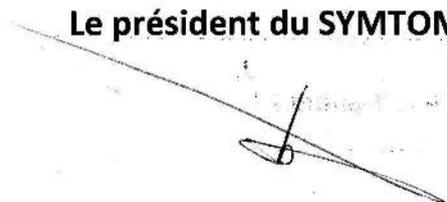
Chers habitants du Sud Cévennes,

Vous désirez un service de qualité. Vous êtes dans votre droit. Vos élus en charge de ces questions feront leur part du travail pour cela. Je m'y engage. Mais je sais également que les futures décisions qu'ils prendront ne fourniront des résultats qu'avec votre concours, votre adhésion, votre engagement dans cette voie.

Soyons fiers de vivre et travailler dans une région préservée, et riche d'un environnement exceptionnel.

Je sais pouvoir compter sur vous pour mieux gérer et mieux trier nos déchets. Il en va de notre avenir commun et surtout de celui de nos enfants.

**Le président du SYMTOMA,**



**PIERRE COMPAN**